



LE CHAPPELLE-AUX-NAUX **ARD**



Edito

Cela fera bientôt un an que la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail...

Certains projets sont déjà réalisés, d'autres sont en cours, et enfin certains se feront plus tard, au rythme que nous autorisent les moyens financiers de la commune.

L'année 2009 semblant être celle de tous les dangers, je veillerai à ce que nous soyons particulièrement prudents dans la gestion des affaires communales, tout en profitant des opportunités de subventions liées aux différents plans de relance...

Les grands projets ayant déjà été mis en œuvre et terminés par les municipalités précédentes (salle polyvalente, station d'épuration, rénovation du centre bourg...), nous nous concentrerons sur tout ce qui concerne l'entretien, indispensable à l'agrément de la vie dans notre village.

Ainsi des travaux de voirie seront entrepris pour favoriser la sécurité, et entretenir les voies communales aux endroits où elles sont dégradées. De même les travaux connexes suite au remembrement commenceront en avril pour une durée de 3 semaines environ.

Enfin un véritable parking sera aménagé en face de la salle polyvalente.

Nous favoriserons également la vie locale à travers ses associations, dont nous vous en présentons une en détail dans ce numéro, et en mettant en place un concours des maisons fleuries, qui devrait contribuer à embellir encore notre village.

Philippe Massard

Bonne lecture !

Sommaire

Informations pratiques p 2

La ferme pédagogique p 3

Choix du nom des habitants p 3

Les réalisations récentes p 4

Les réalisations à venir p 5

Retour sur les événements p 6-7

Agenda p 7

Le carnet p 8

Les indispensables p 8





Informations pratiques

Marques de crues

Marques de crues : Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, nous recherchons les anciennes marques de crues pouvant exister sur les maisons de la commune. Si vous en connaissez, merci de contacter la mairie.

Animaux

les chiens et chats doivent être munis de colliers de façon à faciliter leur restitution. Les chiens ne doivent pas divaguer sur le territoire de la commune, et leurs aboiements ne doivent pas troubler le voisinage.

Collecte des déchets

L'emplacement destiné au dépôt des ordures près de la salle des Fêtes a été supprimé, comme l'a été le conteneur près de l'entrée du cimetière. La collecte des ordures ménagères se fait le samedi matin pour la partie de la commune située côté Ouest de la route Langeais-Lignères, et le lundi après-midi pour le reste de la commune, même les jours fériés, sauf 1er mai.



FAMILLES RURALES

Cette association est en place sur la Chapelle aux Naux depuis plus de 25 ans... Elle est gérée par une poignée de bénévoles et propose des services et activités diverses tout au long de l'année pour le bien-être et le bien-vivre de toutes les générations.

Elle s'occupe de la gestion du restaurant scolaire, du club du temps libre, de la gymnastique volontaire, organise des randonnées et des voyages organisés.

Elle organise également des activités pour les jeunes, le repas annuel des retraités de l'association, sans oublier évidemment broc-troc (brocante que de vêtements) et surtout la brocante annuelle qui est en train de devenir un évènement incontournable dans la région.

Les projets à venir : Une nouvelle visite au château féodal de Guedelon pour constater l'avancement des travaux de sa construction, des visites de musées à Tours : La soie, le compagnonnage, etc...

Sans oublier le concert de musique celtique à l'église le dimanche 18 octobre 2009.

Pour joindre les Familles Rurales, une boîte aux lettres est installée au 1 bis rue de l'école.

**Contact : Mme Guerineau au
02 47 96 82 74**

Pour tout ce qui ne peut être ramassé pendant la collecte hebdomadaire, il y a deux déchetteries à proximité, réservées aux habitants de la Communauté de Communes : Azay le Rideau et Rivarenes (horaires p 8).

Des conteneurs spécifiques pour le verre sont également installés près de l'atelier municipal, rues des Gagneries et de l'Aunay.

Ballades sur la Loire avec la Clémence

Les Compagnons Bateliers du Ridellois de la Saint Clément de La Chapelle-aux-Naux

Contact: 02 47 96 70 66.



Concours maisons fleuries

Nous allons cette année créer un concours des maisons fleuries. Son objectif est de favoriser le fleurissement de notre village en complétant l'effort fait par la Municipalité afin d'offrir aux habitants un cadre de vie encore plus agréable. Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir la main verte : quelques graines ou plants, de l'eau et un brin d'imagination suffisent.

Alors vite à vos bêches, pioches, râteaux, pelles, arrosoirs...

Tous les chapellauniens sont invités à participer au concours en s'inscrivant à la Mairie **avant le 31 mai 2009**. Le règlement leur sera remis lors de l'inscription.



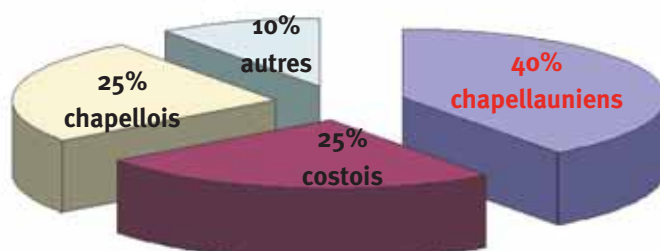
Choix du nom des habitants

Nom des habitants:

Le vote pour déterminer le nom des habitants de la Chapelle aux Naux a duré tout le mois d'octobre. Les votants ont choisi à **40% les Chapellauniens**, suivi à 25% des Chapellois, à égalité avec les Costois.

Les habitants sont donc les chapellauniens, chapellauniennes...

Merci encore de votre participation.



La Ferme Pédagogique



L'idée a cheminé longuement avant de se concrétiser au printemps 2007.

Ferme pédagogique, c'est quoi ?

C'est accueillir des groupes d'enfants sur son exploitation, dans un cadre scolaire (classes) ou de loisirs (Centre de loisirs).

Le but et donc le contenu des visites peuvent varier d'un groupe à l'autre.

Mais dans tous les cas, nous nous faisons un devoir de :

Faire découvrir notre métier aux enfants

Transmettre un savoir, au travers d'activités adaptées qui vont rendre l'enfant acteur (Activités pédagogiques, ludiques, créatives).

Faire passer des valeurs auxquelles nous croyons, vis-à-vis de l'environnement, de la nature, et de l'écocitoyenneté en général.

Thèmes abordés sur l'exploitation

Le métier : Arboriculteur – Producteur de petits fruits

Le cycle de la plante (fraisier) de l'arbre (pommier) au fil des saisons

Autour de la dégustation, les 5 sens en éveil

Bouturage de fraisiers ou fabrication de jus de pommes



Parcours découverte ou grand jeu lié à l'environnement

Conditions d'accueil:

A la journée avec pique-nique sur place, ou à la demi-journée

Brigitte et Luc RIVRY

7 Les Avanries - 37130 LA CHAPELLE AUX NAUX

Tel : 02.47.96.72.27

Email : histoiredefruits@free.fr





Les réalisations récentes...

Le Clocher de l'Eglise

Une société spécialisée est intervenue et a débarrassé le clocher des 3 mètres cubes de fientes de pigeons qui s'étaient déposées depuis de nombreuses années. Les abassons ont également été fermés, ce qui empêche les pigeons de rentrer à l'intérieur.



Vitesse limitée sur la levée

Afin de réduire la vitesse souvent excessive de certains véhicules, le maire a demandé au conseil général de limiter la vitesse à 70 km/h et de poser des panneaux depuis le croisement du pont de Langeais jusqu'à Villandry. Cette route est en effet dangereuse de part son tracé irrégulier et son étroitesse à certains endroits.

Plates formes pour les conteneurs verre-papier.

Les anciennes plates formes étant détériorées, de nouvelles ont été installées : une située à côté de l'atelier municipal pour recevoir ceux qui se trouvaient près de la salle polyvalente, et l'autre au croisement de la rue de l'Aunay et de la rue des Gagneries ; celle-ci remplace celle de la route des Gagneries qui était trop éloignée des habitations. Ces travaux ont été réalisés par l'employé communal aidé d'une personne envoyée par un organisme d'accompagnement à la recherche d'un emploi (CLIPS de Langeais), pour une somme modique. La plate forme située rue de l'Aunay sera refaite courant mars 2009.





...et celles à venir.

Travaux suite au remembrement

Ces travaux, d'une valeur d'environ 20 000 euros, financés à 50% par le Conseil Général, commenceront dès que possible au printemps...

Il s'agit de chemins à créer pour joindre de nouvelles parcelles, de haies à planter, de fossés à aménager. Parallèlement des arbres seront plantés dans plusieurs endroits de la commune.

Signalétique PNR

Le Conseil a décidé d'installer aux entrées de la commune des panneaux selon la charte du Parc Naturel Régional dont nous faisons partie. Ceux-ci seront financés par la Communauté de Communes. Les panneaux individuels (gîtes, chambres d'hôtes) seront offerts par la municipalité à raison d'un par entité, les éventuels autres restant à la charge des propriétaires.



Travaux Voierie

Tous les 2 ans, il est possible d'obtenir des subventions pour entretenir et parfois refaire la voirie communale. Cette année nous allons en profiter pour réparer une partie des voies communales.

Ce seront essentiellement :

- Des aménagements de carrefours,
- La partie comprise entre le carrefour de la rue des Grands Clos et de la rue des Echarlottes,
- Le carrefour de la rue de la Plaine et de la rue des Brisaciers,
- Une partie de la rue des Avanries,
- L'aménagement de la descente de la rue de l'Aireau Douet depuis la Levée de la Loire jusqu'au carrefour avec la rue des Gagneries, de façon à réduire la vitesse excessive de certains véhicules qui sont dangereux pour les piétons. Le carrefour lui-même sera légèrement modifié.

Les prochaines fois, nous nous occuperons du lotissement des Gagneries et de la route des Yutiers.

Nouveau parking

La municipalité ayant réussi à acquérir le terrain en face de la salle polyvalente, un véritable parking va y être construit, permettant le stationnement dans les meilleures conditions de 25 voitures et une dizaine de vélos dans un cadre paysager.

Dans le même temps, l'éclairage de l'entrée de la salle sera entièrement réaménagé et la route refaite, de façon à créer un bel ensemble digne de notre commune (coût approximatif 60 000€ subventionnés à 50% environ).

Environnement

Station d'épuration

Son fonctionnement étant redevenu normal, elle sera réaménagée de façon à transformer le provisoire en définitif. L'exutoire sera réaménagé et agrémenté de verdure, l'ensemble étant isolé par une clôture.

Réhabilitation des décharges

Il y avait sur le territoire de la commune 2 décharges plus ou moins sauvages (Le Recoin et la Fourcine) qui ont été fermées lors de la création de la déchetterie par la Communauté de Communes.

Nous allons profiter de l'aménagement de la station d'épuration pour y amener la terre en surplus et, avec l'accord de la Police de l'Eau, écarter définitivement tout risque de pollution sur ces sites.



Retour sur les événements et l'agenda du semestre

Marché de Noël

Cette année les éléments climatiques ont été favorables aux bateliers dont le marché de Noël qui s'est tenu le 7 décembre à la salle polyvalente a été un grand succès : nombreux exposants et nombreux visiteurs, qui sont repartis avec du miel, du fromage de chèvre, des bijoux, des objets décoratifs et autres.



Décorations de Noël

Un essai a été effectué cette année (guirlandes lumineuses sur la façade de la mairie et dans les arbres autour de la place), en complément de la décoration effectuée par les bateliers et l'installation du sapin de Noël dans la salle des Fêtes.

Devant le succès de cette opération, les décorations seront complétées début décembre 2009.

La Chapelle aux Naux sous la neige



Certains disent que l'on n'a pas connu de telles intempéries ici depuis 1985...

Toutes les voies communales se sont retrouvées recouvertes d'une épaisse couche de neige qui ne pouvait fondre en raison des températures glaciales (jusqu'à -16° certains jours), rendant difficile le déplacement des habitants. On a même vu la Loire prise dans les glaces dans le port.

Les transports scolaires ont dû être annulés et le fonctionnement de la cantine et de la garderie ont été fortement perturbés. Les 20 sacs de 50kg de sel que possédait la commune ont vite été utilisés, et la rupture de stock générale ne permettait pas d'en obtenir d'autre...

Par chance quelques mètres cubes de sable avaient été rentrés peu de temps auparavant, et ont permis de rendre praticables les carrefours et les montées vers la Levée de la Loire.

Les services du Conseil Général ne s'occupant que des départementales, le Maire s'est résolu à faire passer un camion de sel sur l'ensemble des voies communales.

Finalement, au bout d'une semaine, le dégel est arrivé, mettant en évidence des dégâts à certains endroits de la chaussée et sur le parking de la Mairie. A suivre...



L'arbre de Noël

L'arbre de Noël du Comité des Fêtes a eu un bon succès, malgré la date (26 décembre) qui n'était pas optimale. De nombreux enfants ont pu apprécier un spectacle de magie avant le goûter et la distribution de cadeaux.



Un petit cirque...

Un cirque a demandé l'autorisation à la Mairie de s'installer 2 jours début octobre pour présenter un spectacle en soirée. De nombreux chapellau-niens en ont profité, et en premier lieu les enfants bien sûr, ravis de profiter de l'occasion...



Le repas des anciens

Le repas des anciens des Familles Rurales a connu cette année encore un vif succès, avec une cinquantaine de participants. Après quelques chansons de marini-ers chantées par les Bateliers qui ont été très appréciées, l'excellent repas s'est passé dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver.



Les Voeux du Maire le 10 janvier 2009



Devant une nom-
breuse assistance qui
s'était déplacée mal-
gré la neige et le froid
glacial, Le Maire et
ses conseillers ont
connu un moment

d'inquiétude en voyant le nombre important de chapellau-niens présents pour ces Voeux du Maire, qui n'avaient plus eu lieu à la Chapelle aux Naux depuis 2003 : allait-il y avoir suffisamment de parts de galette ?

Avec un discours sur le ton de l'humour dans lequel il a résumé les évènements de l'année passée et dévoilé les projets du Conseil Municipal en 2009, le Maire a rappelé le bon état des finances de la com-mune et la volonté de limiter l'augmentation des impôts locaux (qui étaient restés stables ces der-nières années).

Il a également félicité les associations locales pour leur dynamisme et évoqué la mise en place dans l'année du Plan Communal de Sauvegarde contre les risques d'inondation.

Agenda

Samedi 7 mars : loto des Bateliers à la salle polyvalente



Samedi 14 mars : 9^{ème} **Nuit de la Chouette** organisée par la **Ligue de Protection des Oiseaux** : Rendez-vous à la salle polyvalente de 16H à 22H pour une exposition-conférence, avec sorties en soirée, à la découverte de ces rapaces nocturnes.

Samedi 25 avril : loto du Comité des Fêtes

Mardi 28 avril : Broc-troc des Familles Rurales à Lignéres.

Dimanche 10 Mai : Brocante des Familles Rurales autour de la salle polyvalente.

Courant juin : Fêtes de la Loire (en attente de déci-sion du Conseil général)

Samedi 3 octobre : Loto des Bateliers.

Dimanche 4 octobre : Randonnée pédestre des Familles rurales.

Dimanche 18 octobre : Concert de musique celtique dans l'église de la Chapelle aux Naux avec l'association Culture Et Développement Rural.

Samedi 21 novembre : Cabaret musical à la salle des Fêtes (sous réserve).



Le Carnet

Mariages



Guillaume BALZAC et Emilie MARCHAND le 25 octobre 2008
Philippe SAULNIER et Michelle SCHMIDT le 6 décembre 2008

Naissance



Jade RAIMOND le 8 janvier 2009

Decès

Nicole BLOTTIN épouse MOTTIN le 16 décembre 2008

Pour des raisons de sécurité évidentes, il est interdit de faire du feu du 15 mai au 15 septembre. Le reste de l'année, les feux ne sont autorisés, sous surveillance continue, que du lever du jour à la tombée de la nuit ; et à 25 mètres minimum des habitations.

Quelques rappels :

Nous avons la chance de vivre dans une commune agréable : chacun se doit de respecter la tranquillité des autres. Pour cela respectons les usages en matière de bruit.

L'utilisation d'engins à moteur (tondeuses...) est autorisée :

En semaine de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30

Samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H

Dimanche et jours fériés de 10H à 12H

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Mardi de 14h à 18h

Mercredi de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

Vendredi de 8H30 à 12H30.

Les 1er et 3ème samedi du mois de 9H à 12h

www.lachapelleauxnaux.com

Liste des numéros d'urgence

Pompiers : 18, 112

SAMU : 15, 112

Gendarmerie : 17

EDF dépannage : 08 10 33 30 37

Centre anti-poison: 02 41 48 21 21

DATE À RETENIR

ELECTIONS EUROPÉENNES LE 7 JUIN 2009

BUREAU DE VOTE: SALLE POLYVALENTE

Horaires des déchèteries

	RIVARENNES	SACHÉ	Azay-le-Rideau 02 47 45 43 88
ÉTÉ	Du 1/04 au 30/09 Lundi : 8h30-12h15 Mercredi : 14h-18h30 Samedi : 8h30-12h15 et 14h-18h30	Du 1/04 au 30/09 Lundi : 8h30-12h15 Mercredi : 14h-18h30 Samedi : 8h30-12h15 et 14h-18h30	Du 1/04 au 30/09 Lundi et samedi : 8h30-12h15 et 14h-18h30 Mercredi et vendredi : 14h-18h30
HIVER	Du 1/10 au 31/03 Lundi : 9h-12h15 Mercredi : 14h-17h30 Samedi : 9h-12h15 et 14h-18h00	Du 1/10 au 31/03 Lundi : 9h-12h15 Mercredi : 14h-17h30 Samedi : 9h-12h15 et 14h-18h00	Du 1/10 au 31/03 Lundi et samedi : 9h-12h15 et 14h-17h30 Mercredi et vendredi : 14h-17h30

Les indispensables